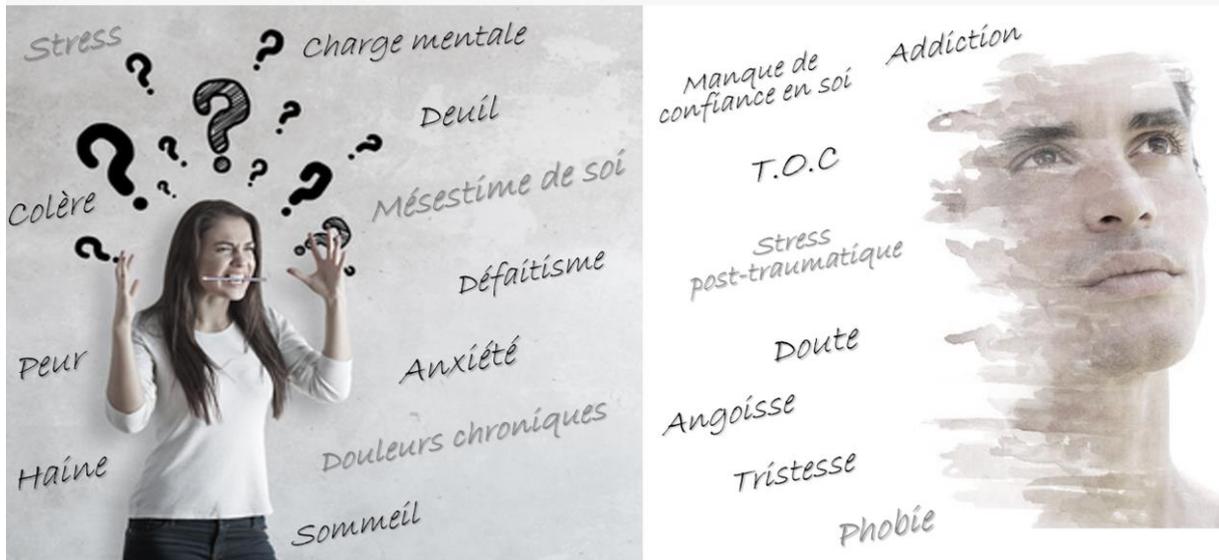


Prérequis pour effectuer votre accompagnement

Régulation du stress et des états de mal-être

Accompagnement dans la gestion du stress et d'état de mal-être



A lire attentivement et à respecter pour valider votre prise en charge

Pour permettre une prise en charge complète, il est **fortement conseillé de faire un bilan de santé avec votre médecin** avant de commencer l'accompagnement. Ceci afin de mettre en évidence ou de faire l'éviction d'un problème de santé nécessitant un traitement médical. Par exemple, saviez-vous qu'un déficit endocrinien (un problème de thyroïde par exemple) peut engendrer un état comportemental problématique (nervosité, perte ou augmentation de l'appétit, problème de sommeil, tristesse, baisse d'énergie...). Il est donc nécessaire d'évaluer, avec un professionnel compétent, si la cause du problème est physiologique ou non.

Les accompagnements que je propose ne font pas partie du cadre de prise en charge thérapeutique. Il est donc tout à fait possible, pour celui qui en ressent le besoin et/ou la nécessité, de pratiquer en parallèle du travail réalisé ensemble, un accompagnement par un psychiatre, un psychologue, un psychanalyste ou un psychothérapeute. Ainsi, les méthodes proposées par chaque professionnel, pourront être des catalyseurs, des boosters afin d'effectuer une synergie d'actions dans une démarche globale de quête de soi.

La prise en charge des personnes souffrant d'un trouble psychopathologique devra obligatoirement être couplée à un suivi médical effectué par un médecin spécialisé (psychiatre). Un travail pluridisciplinaire sera ainsi effectué. Il sera nécessaire de prévenir le professionnel de santé de votre démarche d'accompagnement complémentaire pratiquée ensemble. Je me tiendrais à la disposition, si vous le souhaitez, de votre spécialiste pour travailler dans la même ligne d'évolution en trinôme (Vous, lui et moi).

Certaines psychopathologies ne rentrent pas dans le champ des accompagnements que je propose. Je ne prends pas en charge les états psychopathologiques de type psychopathies et organisations limites (schizophrénie, paranoïa, bipolarité, perversion narcissique, pédophilie, nécrophilie ...). Les personnes présentant ces états ont tout mon respect mais elles doivent avoir un accompagnement spécifique qui ne fait pas partie de mon champ de compétences.